



NICOLE BONNEFOY
Sénatrice de la Charente
Conseillère Départementale de la Charente

Mansle, le 06 avril 2020

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,

La France est confrontée, depuis plusieurs semaines, à la plus grave crise sanitaire de son histoire récente et nous devons collectivement, mobiliser toutes nos énergies pour lutter contre la propagation du covid-19.

Mes pensées vont bien sûr, en premier lieu, à tous les personnels soignants, qui combattent la maladie et sauvent des vies, en mettant en danger leur propre santé. Elles vont aussi aux forces de sécurité, policiers, gendarmes, pompiers, qui interviennent sur l'ensemble du territoire pour garantir la sûreté et la tranquillité de nos concitoyens. Je veux aussi saluer tous ceux qui demeurent mobilisés pour assurer la continuité des besoins quotidiens du pays, ceux qui accompagnent nos aînés, qui assurent les missions de service public et les services économiques essentiels.

Nous devons également faire face à toutes les dimensions que comporte cette crise, qui n'est pas que sanitaire, mais aussi économique, sociale, internationale. **A cet égard, je sais le rôle essentiel que vous assumez, élus municipaux et intercommunaux, qui avez, pour une période encore indéterminée, renouvelé votre engagement au service de vos concitoyens.**

Les maires et présidents d'intercommunalité sont encore une fois en première ligne, pour garantir le fonctionnement de services essentiels à la vie quotidienne et c'est de nature, à n'en pas douter, à apaiser les inquiétudes de nos concitoyens. Grâce à vous, grâce aussi aux fonctionnaires territoriaux qui veillent à vos côtés à assurer la continuité des services publics locaux, la cohésion du pays est garantie par la solidarité de proximité qu'assument les communes et les intercommunalités.

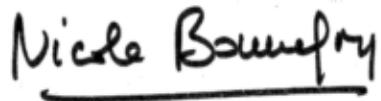
La loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19 et les mesures adoptées par ordonnance en Conseil des ministres le mercredi 25 mars 2020 ont créé un contexte nouveau, générateur de certaines complexités et de questionnements, pour vous, pour les entreprises, qui oeuvrent sur le territoire de votre commune, notamment les plus petites d'entre elles et les travailleurs indépendants, les plus exposés au ralentissement de l'activité économique.

L'Association des Maire de France (AMF) et l'Association des Maires Ruraux de France (AMFR) ont mis en place des plate-formes permettant de répondre à beaucoup de vos préoccupations.

Je souhaite aujourd'hui vous informer que le Sénat, dans sa mission de représentation des collectivités territoriales, a décidé de compléter ce dispositif, en vous accompagnant durant cette période. Vos questions seront autant d'éléments de nature à permettre la réflexion sur le rôle et le fonctionnement des collectivités durant la crise. Même si l'impact à venir sur vos budgets est encore difficilement prévisible, toutes les informations que vous pourrez me faire remonter, me seront utiles pour préparer la reprise, lorsque les mesures de lutte contre la propagation du covid-19 auront porté leurs fruits.

Une Cellule d'assistance aux maires et présidents de collectivités territoriales est donc désormais à votre disposition au Sénat. Vous pouvez la saisir par mon intermédiaire en adressant un courriel à l'adresse suivante : n.bonnefoy@senat.fr

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Nicole BONNEFOY